

LAQUE BRILLANTE

Peinture laque multicouche



Définition

Peinture laque brillante multicouches, pour travaux du bâtiment et de l'industrie.

Destination

LAQUE BRILLANTE s'utilise tant en intérieur qu'en extérieur.

Peinture laque brillante à base de résines glycérophthaliques pour travaux extérieurs et intérieurs. Finition décorative et protectrice, lessivable, destinée aux boiseries, mobiliers, huisseries et supports métalliques recouverts d'un primaire adapté.

Propriétés

- Brillant profond et durable.
- Très bonne résistance aux intempéries.
- Excellente résistance aux lessivages (ne pas utiliser de détergents caustiques).

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, propres, sains, préalablement imprimés, appliquer 2 couches de LAQUE BRILLANTE.

Brosse et rouleau laqueur

- Sans dilution

Airless

- Sans dilution
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

White spirit.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Brillant tendu.

Brillant spéculaire

Supérieur à 80 sous 60°.

Teintes

Blanc+15 teintes.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 10 litres.

Liant

Résine glycérophtalique.

Densité

1,14 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 3 heures.
- Sec : 6 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 52 %.

En volume : 38 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 12 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

Assurance

LAQUE BRILLANTE est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 300 g/l.
Ce produit contient moins de 297 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr